



Communiqué de la FSU suite aux événements du lundi 27 février au LP Gergovie

Les événements graves qui se sont déroulés au lycée Gergovie lundi 27 février 2023 et le traitement qui a suivi ont engendré inquiétude et interrogations pour tous les membres de la communauté éducative, personnels, élèves, parents et partenaires.

Une semaine après l'assassinat de notre collègue à Saint-Jean-de-Luz, l'introduction avérée, *a minima* d'un chargeur de pistolet dans notre établissement n'est pas anodine. Elle revêt un caractère traumatisant qui a mis en lumière un certain nombre d'anomalies de fonctionnement, en particulier la perméabilité du lycée à l'intrusion de personnes extérieures.

Cet événement n'a été minoré ni par l'institution policière ni par l'institution judiciaire et l'élève fera l'objet de poursuites pénales en plus de poursuites disciplinaires, ce qui atteste de la gravité des faits reprochés.

Nous tenons à remercier particulièrement notre collègue enseignant qui, par la rapidité de son intervention lors de la bagarre de lundi matin et par sa vigilance du lundi après-midi, lorsqu'il a repéré l'élève détenteur du chargeur qui était revenu dans l'établissement après l'avoir pourtant quitté, encadré par ses parents le matin suite à l'altercation. Ses deux actions ont permis que le traitement de la situation s'accélère.

Cela prouve bien que rien ne remplace l'intervention humaine et que ce dont ont besoin les établissements c'est de plus d'adultes afin d'augmenter le taux d'encadrement des élèves, dans et hors de la classe, que de portiques et de caméras dont nous voyons bien ici les limites.

Tous les personnels de l'établissement (AED, AESH, Agents territoriaux, Enseignants, CPE, non enseignants, personnels médico-sociaux...) sont exposés, chacun à leur niveau, à des phénomènes de violences de la part des usagers de l'établissement, élèves ou représentants, personnes extérieures au lycée.

La FSU sera attentive aux suites qui seront données au traitement de ce fait alarmant, aussi bien par l'établissement sur le plan disciplinaire que par l'autorité rectoriale, particulièrement sur le plan des moyens humains octroyés au lycée et autres suites éventuelles.

Ainsi, la FSU et ses différents syndicats présents dans l'établissement s'alarment de la possible non reconduction du quatrième poste provisoire de CPE et demandent sa pérennisation, ils s'inquiètent également de la baisse de dotation éventuelle des moyens en personnels médico-sociaux dont ils revendiquent aussi une augmentation. De même, un renforcement des moyens en personnel de surveillance est indispensable après les événements récents et un début d'année chaotique. Cela permettrait de tendre vers un climat scolaire plus apaisé, propice à de meilleures qualités d'enseignement pour les collègues et de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves.

Philippe LEYRAT, pour le SNES-FSU
Christophe FERREIRA, pour le SNUEP-FSU
Patrick LEBRUN, pour la FSU 63